

Pour une bonne information des familles visitant le cimetière, il est judicieux de faire réaliser et d'implanter à proximité des tombes cinéraires en pleine terre un panneau expliquant cette forme de sépulture . Vous en trouverez ci-dessous un modèle à faire graver sur une plaque synthétique.

Tombes cinéraires

Cet espace du cimetière comporte des tombes cinéraires en pleine terre.

Le défunt passé par la crémation est mis en terre dans un linceul.

**Sa sépulture est naturelle et derrière celle-ci,
les plantations de la famille l'accompagne.**

Il peut également reposer dans une urne plutôt qu'un linceul
(renseignez-vous en mairie pour le diamètre d'une urne adaptée)

Chaque tombe est familiale.

Elle peut recevoir soit 4 défunts en linceuls, soit 2 défunts en urnes ou un mixte.

**La plaque actuelle est remplaçable par une plaque tombale personnelle
de votre choix (dimensions, matière et couleur).**

Le cimetière vous indiquera les dimensions à ne pas dépasser

La plaque tombale est à votre charge.

Des artisans-créateurs (marbriers, céramistes...) montrent
à travers quelques plaques sans inscriptions des exemples de réalisations.

Se renseigner en mairie.